

La Via Rhône poursuit sa route

Dans le cadre de sa politique d'aménagement des itinéraires de véloroute, l'Assemblée Départementale a voté la réalisation de la portion vauclusienne de la Via Rhône, véloroute de 817 km entre le lac Léman et la Méditerranée, longeant le Rhône.

Publié le 31 mai 2018

La réalisation de deux sections (5 et 6) a permis de déployer 8 km de voie verte entre le plan d'eau Li Piboulo à Piolenc et la RD 238 à Caderousse.

Itinéraire Eurovélo n°17 et inscrite au schéma national des véloroutes-voies vertes, la Via Rhône est aménagée sur le domaine public routier départemental, communal et sur le domaine de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Une attention a été portée à la création d'accès pour que la voie verte soit la plus accessible possible depuis les communes traversées.

L'objectif de la phase 1 est la mise en service de la Via Rhône et la dynamisation des prochaines sections de réalisation. Le choix de tracé des sections 5 et 6 et sa priorisation ont permis de solutionner le franchissement de l'Aygues dans le cadre de la 1ère phase de mise en service anticipé. Les travaux de ce tronçon se sont déroulés de janvier à septembre 2017.

La section 2 entre Lamotte du Rhône et Mondragon, dont les travaux débiteront à la rentrée prochaine, sera terminée à la fin 2018.

La phase 2 de la Via Rhône comprenant les sections 3, 4, 7, 8, 9 et 10 est balisée en itinéraires provisoires. La section 1 est déjà en service.

> Les travaux ont concerné :

- › La création d'un ouvrage de soutènement pour élargir le remblai de franchissement des dispositifs d'approvisionnement des carrières,
- › La réalisation des terrassements pour réaliser la voie,
- › L'aménagement d'intersections et points d'accès,
- › La réalisation d'éléments de séparation en béton,
- › La réalisation des marquages au sol
- › La pose de la signalisation,
- › La pose des équipements bois : barrières, portails.

> Le financement des travaux de la Via Rhône

Coût total de l'aménagement des sections 5 et 6 : 1 254 000 €

Voirie et Génie Civil : 1 116 000€

Equipement et Signalisation : 120 000

Etudes annexes, TOPO et Contrôle et CSPA : 18 000 €

> La répartition des financements

Les partenaires financiers sont le FEDER, la Région PACA, le Département de Vaucluse et la CNR.

> Coût de l'aménagements PHASE 1 : section 5 et 6 et 2 : 1 420 000 €

‣ **Conseil départemental de Vaucluse : 314 000 €**

‣ CNR : 381 000 €

‣ Région PACA: 426 000 €

‣ FEDER : 254 000 €

> Coût de l'aménagements provisoire : Section 3, 4, 7,8, 9, 10 : 400 000 €

‣ **Conseil départemental de Vaucluse : 200 000 €**

‣ PACA : 200 000 €HT

> Coût des études : 200 000 €

‣ **Conseil départemental de Vaucluse : 50 000 €**

‣ Région PACA: 100 000 €

‣ CNR : 50 000 €



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09